

Civisme

Respectons les droits de l'homme

P 2



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 098 mercredi 14 Novembre 2012 - 250 F CFA / Etranger 1€

Intervention militaire au Mali

Le Togo enverra un contingent au Nord Mali

P 6

Transition énergétique

L'OIF forme les professionnels du bâtiment

P 2

Editorial

La volonté de mieux faire

Le 2e rapport périodique du Togo sur la lutte contre la torture n'est pas un chapelet de bonnes actions quotidiennes. Le Togo a regardé la situation en face et l'a évoquée avec franchise, sans faux-fuyants devant le Comité des Nations Unies contre la torture qui se réunit à Genève dans le cadre de sa 49e session.

La présentation du rapport périodique sur la torture n'est jamais un exercice facile. Mais le Togo a réussi son grand oral. Le succès ici n'est pas tant d'avoir réussi à se dédouaner de tout manquement mais d'avoir su montrer une certaine détermination à mieux faire pour favoriser une application effective des conventions internationales visant à bannir de nos pratiques les traitements cruels, inhumains et dégradants.

Depuis l'adoption de la constitution du 14 octobre 1992 qui condamne la torture, le législateur n'a pas fait grand-chose pour la mise en place d'un arsenal juridique permettant la mise en œuvre effective de la convention. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. Le vide juridique tant décrié en la matière sera comblé sous peu avec le projet de code pénal et l'avant-projet de code de procédure pénale. Le processus d'adoption des deux textes est assez avancé. Et rien ne peut arrêter la volonté de mieux faire. ■ La Rédaction



49e Session du Comité des Nations Unies contre la torture

L'excellent plaidoyer de Me Tchalim Tchitchao sur le cas du Togo

P 3

Tournée dans le Togo Profond

La Coalition Arc-en-ciel en quête de son indépendance vis-à-vis du CST

P 3

Une femme à la tête de la CENI

Angèle Dola AGUIGA élue présidente

P 3

Transition énergétique L'OIF forme les professionnels du bâtiment

Lomé la capitale togolaise abrite du 12 au 16 novembre prochain la formation des professionnels du secteur de l'aménagement urbain, de la construction et du bâtiment aux défis de la transition énergétique. Cette rencontre est initiée par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) à travers son organe subsidiaire, l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) et son Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest (BRAO). Douze pays de l'espace francophone participent à cette rencontre de Lomé, première du genre.

L'objectif de cette rencontre qui se tiendra désormais tous les ans à Lomé, est de faire comprendre aux professionnels du secteur de l'aménagement urbain, de la construction et du bâtiment la nécessité de changer de système afin d'amorcer immédiatement une transition vers un nouveau système énergétique plus durable, plus respectueux de l'équilibre écologique de la planète et de l'équité entre les différentes régions du monde et entre les générations. « C'est une formation qui s'adapte aux professionnels. Ce sont des gens qui sont en activité et on va leur donner des outils pour que dans leur travail quotidien ils



Les participants à la formation

commencent à prendre compte de la dimension énergétique de façon à ce qu'ils puissent ajouter la dimension efficacité énergétique », a affirmé Jean-Pierre Ndoutoum, spécialiste de programme Politique énergétique à la Francophonie.

Cette formation se fait avec la complicité de l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) qui compte apporter sa contribution sur deux plans : le volet éducation et le volet accompagnement dans la formation. « Dans un premier temps nous accompagnons l'IEPF sur cette formation des professionnels nous sommes amenés à continuer comme programme principal, spécifique de l'EAMAU. Dans un deuxième temps, cette information sera versée dans le

programme de la formation initiale donc les architectes que nous formons pourrons bénéficier de cette information de cette sensibilisation sur la transition énergétique » a ajouté Ambroise Adjamagbo, Directeur du développement et de la Recherche à l'EAMAU.

IL faut dire que ce programme va durer en effet quatre mois avec différentes phases. Elle est rendue possible avec le concours de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). Les participants sont venus entre autres du Togo, du Bénin, du Sénégal, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso. ■

Magloire A.

Civisme Respectons les droits de l'homme

Tout homme à des droits dans cette vie, et les respecter est un devoir pour autrui et un droit pour ce dernier. Malheureusement tel n'est pas toujours le cas dans certaines circonstances. Ainsi il n'est pas exclu de voir des actes d'exécutions sommaires, de tortures et de traitements inhumains entre populations ou ethnies d'une part, population et force de l'ordre d'autre part; disparitions forcées etc... sont entre autres les cas de violations des droits de l'homme. Premier garant de la population, l'Etat doit prendre toutes les mesures nécessaires pour respecter et faire respecter le caractère sacro-saint, absolue du droit à la vie. Garantir l'intégrité physique et mentale de la personne en interdisant la torture et en criminalisant les actes de torture. Eduquer les populations de base sur le respect des droits de l'homme et les risques qu'elles encourent. Vivre dans un pays main dans la main sans préjuger a pour gage le respect scrupuleux des droits de l'homme.

Ce message est un extrait de la recommandation 1 de la CVJR faisons en sorte qu'il soit connu de tous. ■

Charles keyewa

Micro à l'Envers

Les confrères
se prononcent
sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Magloire A.
Wilfried Ted
Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIABLE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO
Imprimerie
La Colombe
Tirage
2000 exemplaires

Sujet de la semaine: « Comment appréciez-vous l'envoi de 3.300 soldats par la CEDEAO pour la libération du Nord Mali? »

Nadia ZIBILILA, Journaliste, Associée Programme Communication et Information au ROFAF



Je pense que l'envoi des soldats par la CEDEAO est une bonne chose. Je ne suis pas pour la guerre mais je pense que dans le cas du Mali, on a trop tardé et il n'y avait pas d'autres options. Le problème est que si l'on ne fait rien, c'est toute la zone ouest-africaine qui est en danger. Tout le monde a vu les images des atrocités commises par les djihadistes au Nord-Mali et personnellement, j'ai été choquée

par à la main coupée du voleur. Le plus important aujourd'hui est de sécuriser la zone et de rétablir l'autorité de l'Etat dans cette zone incontrôlable et je pense que c'est à quoi vont aider les forces de la CEDEAO. J'espère qu'elles réussiront à le faire parce qu'on ne peut avoir le nord-Mali et le Sud-Mali mais un seul Mali soumis à l'autorité de l'Etat. ■

Emmanuel Vitus Agbenonwossi, Journaliste Togoportail



Je trouve salutaire cette initiative des différents Etats major de ces pays de la CEDEAO qui ont acceptés envoyer 3.300 soldats au Nord Mali car de jour en jour la situation devient de plus en plus alambiquée et risque de s'étendre dans le Sud du pays ou même hors des frontières maliennes si rien n'est fait en ce sens pour empêcher ces rebelles qui perpètrent les exécutions sans état de conscience à chaque

heure qui passe. Mais je trouve aussi insuffisant cet effectifs de soldats qui seront déployés vu la force de frappe de ces islamistes. Ce problème étant un impératif brûlant de l'heure, il est donc inadmissible que le Conseil de sécurité des Nations donne encore une date tardive pour son feu vert à l'envoi d'une force multinationale au Mali. Il doit le faire au même titre que celui de la Lybie de Mouammar KADHAF ■

Jean hededzi, Directeur de rédaction, Dounia Le Monde



C'est une bonne chose en soi. Félicitation à nos dirigeants africains qui ont pris la mesure de la chose. Au grand mots, les grands moyens. À cette situation qui ne fait que trop durer, il faut des solutions de ce genre. Surtout que c'est la vie des paisibles populations qui est en péril tout le temps. je

me demande même pourquoi la décision d'envoi des soldats a pris du temps; mais mieux vaut tard que jamais. Il va falloir jouer beaucoup sur la prudence et la vigilance pour ces soldats car l'ennemi se préparera ardemment à l'accueillir. Bonne chance et que l'objectif soit atteint. ■

49e Session du Comité des Nations Unies contre la torture

L'excellent plaidoyer de Me Tchalim Tchitchao sur le cas du Togo

Devant les membres du Comité des Nations unies contre la torture, Me Tchalim Tchitchao, garde des sceaux, ministre de la justice chargé des relations avec le Parlement a martelé à plusieurs reprises la volonté du Togo de transcender le passé pour aller de l'avant afin de mieux combattre la torture. C'est un Me Tchalim des grands jours que les membres du Comité ont eu à écouter attentivement, tant le garde des sceaux, avocat de son état était en verve.

Le passé a-t-il indiqué, a été dominé par un vide juridique créé par l'absence d'outils juridiques et notamment de textes pour définir et réprimer le crime de torture au Togo. Mais avec l'adoption d'un projet de code pénal en conseil des ministres et d'un avant-projet de code de procédure pénale, le Togo est résolu à tourner le dos au passé. Bientôt les auteurs des actes de torture ne pourront pas échapper à la justice car des textes seront adoptés à cet effet. Mais le ministre de la justice a toutefois rappelé la batterie des mesures que le Togo a eu à

adopter pour pallier l'absence de textes, notamment à travers des réparations et des sanctions disciplinaires infligées aux personnes mises par des organisations de défense des droits de l'homme. Que ces mesures soient suffisantes ou pas, Me Tchalim a rassuré les membres du Comité contre la torture en mettant en relief les points saillants du projet de code pénal et de l'avant-projet de code de procédure pénale. Ainsi le crime de torture est défini conformément à la convention des nations unies contre la torture et est puni de peines spécifiques. De plus sur le plan de la procédure, toutes les dispositions sont prises pour assurer le respect des droits et de la dignité des personnes en détention préventive.

Par ailleurs dans le cadre plus large de la bonne administration de la justice pénitentiaire, des dispositions sont en cours pour offrir de meilleurs locaux et de meilleures conditions d'hygiène et de salubrité en milieu carcéral. Il faut souligner que la veille, suite à la présentation du 2e rapport périodique du Togo sur la mise en œuvre de la



Délégation togolaise

convention contre la torture par les soins de la ministre des droits de l'homme, de la consolidation de la démocratie et de la formation civique, Mme Leonardina De Souza Wilson, les membres du Comité contre la torture avaient émis de sérieuses inquiétudes. Ils ont posé en tout près de 80 questions relatives aux réformes en cours, à la détention préventive, à l'administration pénitentiaire etc.

A la faveur des éclairages donnés également par les autres membres de la délégation, notamment Me Yacoubou Amadou, ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, les membres du Comité

contre la torture ont été rassurés et ont exhorté le Togo à accélérer le rythme des réformes engagées pour rendre effective la lutte contre la torture. Le comité contre la torture se réunit jusqu'au 23 novembre au Palais Wilson à Genève et devra formuler des recommandations pour accélérer la mise en œuvre de la convention dans les Etats parties. Il faut souligner la présence à cette session la présence de plusieurs organisations de la société civile à savoir Amnesty International, ACAT Togo et l'ASSVITO■

De notre envoyé spécial à Genève
P. Fabrice

Tournée dans le Togo Profond
La Coalition Arc-en-ciel en quête de son indépendance vis-à-vis du CST

Les Leaders de la Coalition Arc-en-ciel

« Il se passe des choses au CST... » Voilà la petite phrase prononcée par Patrick Lawson vice président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) lors d'une sortie médiatique sur une radio de la place. Cette déclaration avait mis le feu au poudre et permis à l'opinion de se rendre compte que l'union sacrée de l'opposition tant prônée depuis quelques mois, n'était qu'une union de façade. Bref les mécontentes dues à l'éternelle guéguerre de leadership sans surprise, ont refait surface. Même si avec le recul, certains leaders politiques tentent à l'heure actuelle de minimiser la situation pourtant délétère au sein de l'opposition, il est clair que la belle détente est terminée et aujourd'hui chacun reprend ses marques pour faire cavalier seul dans la perspective des prochaines législatives.

C'est ainsi que le weekend dernier une délégation de la Coalition Arc-en-ciel s'est rendue dans la région de la savane pour dit-elle rencontrer les populations. Ce qui est une première dans la mesure où depuis sa création, la Coalition Arc-en-

ciel composée de partis politiques, n'a eu pour seule activité, que sa participation aux marches et sit in organisés par le CST. Ce choix qui à l'époque était considéré comme un revirement avait provoqué on se rappelle une fissure au sein de la coalition avec le départ d'un de ses membres fondateurs notamment le Nouvel Engagement Togolais de Gerry Taama.

Il est clair que la Coalition n'a jamais partagé les méthodes politiques utilisées par le FRAC et le CST mais pour donner tort à tout ceux qui lui prêtaient les intentions d'être créée pour contrecarrer les autres, il fallait s'en approcher. Ce qui s'est traduit à travers les marches qui ont rassemblé les deux entités. Aujourd'hui la lune de miel est terminée et la coalition qui s'est noyée dans le CST essaie de donner des signes d'existence à travers des meetings organisés en solo. Cela se comprend aisément, l'espoir de parvenir à des listes communes lors des prochaines législatives, comme le souhaitait le CAR, devient mince, pour ne pas dire quasi nul. En tout cas la dernière interview du deuxième commandant de l'ANC Patrick Lawson a mis fin au rêve du CAR et des autres partis politiques aussi bien de la coalition que du Collectif Sauvons le Togo. Les législatives se précisent et il faut se démarquer et rattraper le temps perdu. Les partis coalisés ont bien compris la situation et sillonnent déjà le pays reléguant marches et sit in aux calendes grecques■

PF

Une femme à la tête de la CENI
Angèle Dola AGUIGAH élue présidente

Angèle AGUIGAH, Pdte de la CENI

Les choses se précisent pour les futures législatives. Après avoir prêté serment le 24 octobre dernier, les membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante(CENI) ont élu lundi dernier Mme Dola AGUGAH présidente de l'institution. Archéologue de formation, elle a occupé les fonctions de ministre de la culture avant de se retrouver au sein de la société civile par l'entremise du Réseau des Femmes Anciennes Ministres et Parlementaires(REFAMP). C'est cette organisation de la société civile que la nouvelle présidente représente d'ailleurs au sein de

la CENI depuis 2010. Mme Angèle AGUIGAH remplace ainsi M. Taffa TABIOU toujours membre de la CENI.

Il faut rappeler que ce n'est pas la première fois qu'une femme est propulsée à la tête de l'institution chargée d'organiser les élections. On se souvient que lors de la présidentielle de 1998, cette institution, avait été dirigée par Awa NANA qui avait jeté l'éponge au dernier virage c'est-à-dire à quelques instants de la proclamation des résultats, prétextant des menaces qu'elles et sa famille recevraient.■

AK

Atelier de vulgarisation du rapport et des recommandations de la CVJR Le rôle que doivent jouer les ONG et les Médias

L'atelier régional de dissémination du rapport et des recommandations de la CVJR a pris fin ce 07 novembre à la salle de conférence de la SAZOF. Une initiative du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme en collaboration avec le Gouvernement et la CVJR. Regroupant 46 participants, l'objectif visé était en effet de sensibiliser les médias et les organisations de la société civile afin d'assurer une large diffusion possible du rapport et des recommandations de la CVJR. Le désir premier de cette rencontre est de permettre à tous les acteurs de mieux s'y imprégner du contenu du rapport et des recommandations, de se les approprier et enfin de les vulgariser auprès des populations particulièrement à l'endroit des victimes. Ainsi

pour faciliter le travail ; l'atelier a mis à la disposition des différents participants des synthèses de rapports et recommandations. Dans le même sens, le HCDH a affirmé avoir conçu des outils de sensibilisations allant des affiches grand-formats aux dépliants et aux T-shirts. Pour le prélat mon Mgr Barrigahbenissan, c'est pour avoir une suite significative, un impact palpable sociopolitique et un changement escompté que cette campagne de sensibilisation s'avère nécessaire. Tour à tour les différents intervenants ont exhorté les membres de la société civile et des médias qui seront prochainement formés à jouer leur partition en atteignant les populations de base. Au cours de cet atelier, un bref aperçu a été fait sur la



Les participants à l'atelier

genèse de la CVJR, ces activités menées et surtout un aspect détaillé des 68 recommandations assorties après les audiences. Les travaux de cet atelier ont été marqués également par plusieurs thèmes répartis en plusieurs présentations qui ont fait l'objet des débats dont un aperçu sommaire du rapport et

recommandations de la CVJR, les conclusions et résultats de quelques investigations, une radioscopie du programme de réparation. Un accent particulier a été mis sur le rôle que doit jouer les ONG entre autre l'établissement d'un organe de suivi des recommandations, la publicité de ces rapports enfin a une

mesure de préservation des archives. Quand aux Médias ils devraient d'abord vulgariser l'information, éduquer, passer par la voie de l'interview, mener des reportages, des enquêtes et surtout être sûr de la démarche qu'ils devront adopter pour vulgariser les recommandations. Les participants ont également fait cas des moyens dont les organisateurs ont exhorté ces derniers à faire un lobbying auprès des partenaires financiers du Togo. Conscients de cette grande tâche les organisateurs ont également fait savoir que c'était aussi une façon de réhabiliter et de pérenniser la mémoire des victimes ; avant de finir par ces propos : "le voyage le plus long commence par le premier pas." ■

Keyewa charles

Assemblée générale de la CNTT Vers un débrayage dans la Fonction Publique

Les responsables de la Confédération Nationale des Travailleurs du Togo (CNTT) ont appelé l'ensemble des membres de cette centrale syndicale à une importante assemblée générale la fin de la semaine passée à son siège à la Bourse du travail à Lomé. Cette assise avait pour objet de faire-part à la basse de toutes les actions menées depuis la dernière rencontre du 19 octobre passé visant à amener le Gouvernement à déposer dans les plus brefs délais le projet de statut général de la fonction publique sur la table de l'Assemblée Nationale.

En effet, à la sortie de la rencontre du 19 octobre, un communiqué avait été publié, dans lequel avait été donné le chronogramme des actions à suivre pour pouvoir déposer un préavis de grève. Entre temps le gouvernement a ouvert des négociations avec les syndicats ; bien que les revendications ne soient pas encore effectives, une ultime rencontre était prévue avec le gouvernement hier 13 novembre. Les syndicalistes sont divisés sur la date du dépôt du préavis de grève. Pour certains il fallait le faire le 09 novembre. Pour d'autres, la plus grande partie il faut attendre les conclusions de la rencontre ultime et surtout les décisions du conseil des ministres de ce 14 Novembre. A l'unanimité les camarades travailleurs ont décidé que si à l'issue du conseil des Ministres, on n'a pas aucun communiqué avantageux pour les travailleurs du secteur Public, les six centrales des travailleurs déposeront un préavis de grève pour 10 jours et les travailleurs iront en grève pour exiger l'adoption en urgence de ce texte tant souhaité qu'est le statut général de la fonction publique.

Rappelons que ce projet de statut de la fonction publique est en étude depuis six ans environ et à ce jour, nul ne sait exactement ce qu'il contient. L'ancien statut général date de plus de 44 ans, elle est devenue avec l'évolution obsolète donc il urge de le changer. ■

Wilfried Ted

La situation politique au Togo vue par un confrère

Jean Paul AGBOH AHOUELETE au palais Bourbon à Paris

Le Palais Bourbon, siège de l'Assemblée Nationale française a servi de cadre à une rencontre d'échanges sur la situation togolaise. Initiative du Groupe de Réflexion Les Proposants, cette rencontre a été l'occasion de présenter au parterre d'invités, notamment des élus, diplomates, médias et membres de la diaspora togolaise, le contexte sociopolitique actuel au Togo, les clés de compréhension ainsi que les enjeux des prochaines élections législatives. La principale intervention a été faite par monsieur Jean-Paul AGBOH AHOUELETE, Directeur de Publication du bimensuel Focus Infos, invité par Les Proposants.

Le confrère reconnu pour ses analyses pointilleuses de la situation politique sur les médias à Lomé, a dans sa communication présenté les forces en présence sur l'échiquier politique togolais notamment le pouvoir en place et la nouvelle vision incarnée par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé, une vision qui a permis d'obtenir des résultats retentissants dont la signature de l'Accord Politique Global APG signé en 2006 par tous les acteurs politiques, l'entrée de l'Union de Forces de Changement UFC sans oublier la création de l'Union pour la République UNIR.

S'agissant de la seconde force en présence notamment l'opposition, elle paraît hétéroclite aussi bien dans ses objectifs et ses



Jean Paul AGBOH

moyens d'action selon le confrère. L'existence de deux regroupements politiques qui portent la contestation au pouvoir à savoir le CST et la Coalition Arc-en-ciel, en est d'ailleurs la parfaite illustration. M. Jean Paul AGBO a également évoqué devant les députés français, la question du prochain scrutin. Le dilemme de l'opposition quant à sa participation ou non aux prochaines législatives, le report de ces échéances qui bute sur les exigences constitutionnelles, et la thèse d'un passage en force qui s'effondre face aux multiples tentatives de dialogue exprimées par le gouvernement. Pour conclure, notre confrère a souligné la nécessité d'un dialogue. « Ceux qui refusent le dialogue ont tort » a-t-il martelé devant les députés français ■

P.F

Problématique de l'emploi des jeunes et gestion du volontariat

Bientôt une Agence pour remplacer le PROVONAT

Initié en 2004 et redynamisé en 2010 pour préparer les jeunes togolais diplômés sans emploi à avoir des connaissances dans leurs futurs domaines d'activités et avoir une certaine expérience professionnelle, le Programme de Volontariat National (PROVONAT) piloté par le Ministère de Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes a atteint son degré de maturité. Identifié par le Gouvernement comme un outil intégré de lutte contre la pauvreté et de consolidation d'une base forte de croissance le PROVONAT a bénéficié d'une large adhésion des jeunes depuis sa reprise en 2010. 1500 volontaires ont été déjà recrutés, formés et déployés sur le terrain et 500 autres seront encore



Lors de l'atelier d'adoption de l'ANVT

envoyés sur le terrain avant la fin de l'année en cours. C'est dire que le Programme bénéficie de l'adhésion des jeunes et il va falloir réfléchir à sa pérennisation.

C'est ainsi que le 07 novembre dernier, des représentants de l'administration publique, des structures d'accueil des volontaires, des agences du système des Nations Unies et des partenaires techniques et

financiers, s'étaient retrouvés au cours d'un atelier pour réfléchir à la mutation du Programme de Promotion de Volontariat National au Togo (PROVONAT) en Agence Nationale de Volontariat au Togo (ANVT). Il s'agit d'un atelier de validation d'un rapport de 56 pages élaboré sur la base des expériences et acquis du PROVONAT, ceci en comparaison avec les dispositifs similaires

des pays voisins et de la France. Mme Khardiata Lo Ndiaye, représentante résidente du PNUD au Togo a réaffirmé le disponibilité de son institution à accompagner la nouvelle structure qui va se charger de coordonner le Volontariat national. Pour le Directeur de cabinet du Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, M. Yawotsè Vovor, « la création et l'opérationnalisation de l'ANVT constitue l'une des mesures stratégiques envisagées pour répondre à la problématique d'amélioration l'employabilité des jeunes ».

Les discussions des participants ont permis d'améliorer le contenu du rapport soumis à validation. Ils ont aussi élaboré

une feuille de route pour la mise en place de l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT). Soutenu financièrement dès sa relance par le PNUD, le Programme des Volontaires des Nations Unies (PVNU) et France Volontaires, le PROVONAT a pour objectif de mobiliser et valoriser socialement les ressources humaines disponibles dans notre pays en passant par la promotion et la valorisation de l'engagement volontaire des jeunes diplômés et primo-demandeurs d'emploi dans des actions visant l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres. Une mission que l'ANVT va poursuivre dès sa prochaine mise en place. ■

BRHOOM Kwamé

L'évaluation de l'efficacité des politiques en matière d'emploi des jeunes au Togo

Le CADERDT rend ses conclusions

L'étude dénommée : « évaluation de l'efficacité des politiques en matière de l'emploi des jeunes au Togo » conduite par le Centre Autonome d'Etudes et de Renforcement des Capacités pour le Développement au Togo (CADERDT) a tiré sa révérence vendredi dernier, lors d'un atelier national de validation tenu dans les cloisons de FOPADESC à Lomé.

Il s'est agi pour les experts du CADERDT de rendre les conclusions de cette étude réalisée dans un but d'amélioration du rendement des projets et programmes gouvernementaux mis en œuvre en direction des jeunes dans le contexte d'employabilité. « L'accent est mis sur la bonne gouvernance et la productivité des différents programmes en cours » a indiqué le Professeur Kako Nubupko, Directeur exécutif du CADERDT, en se confiant à la presse.

L'évaluation de ces projets et programmes de promotion de l'emploi des jeunes au Togo, prouve en effet que des efforts sont faits pour résorber le problème de l'emploi, ont reconnu les principaux acteurs à l'atelier, qui ont témoigné de leur entière disponibilité à accompagner ces efforts. « L'étude a mesuré et évalué l'efficacité des politiques de promotion de l'emploi au Togo. Elle a permis de nous rendre compte qu'il y a effectivement des mesures de promotion de l'emploi au Togo, ce qui signifie que le



Kako Nubupko, Directeur exécutif du CADERDT

gouvernement fait d'énormes efforts, avec l'appui des partenaires techniques et financiers pour mettre en avant la promotion de l'emploi des jeunes » a indiqué le professeur Damien Ega Agbodji, enseignant chercheur et expert du CADERDT. Poursuivant dans le même sens, il a démontré à la lumière des analyses économiques que « certains de ces projets pourront atteindre leurs objectifs en terme de volume d'emplois à créer, tandis que d'autres présentent des problèmes ce qui fait qu'ils connaissent un certain nombre de goulets d'étranglement ».

Le professeur Kako Nubupko, a en outre souligné que « les économies africaines en général et celle du Togo en particulier, créent peu d'emplois marchands du fait notamment des impacts structurels de la libéralisation économique et de l'insertion primaires de ces économies au sein du commerce international ». Aussi a-t-il invité le gouvernement à se tourner vers les unités de transformations créatrices d'emplois, à travers donc une promotion du secteur privée. ■

Journée Africaine de la Jeunesse

Le CNJ initie les jeunes à la citoyenneté démocratique



Victoire Dogbé et les responsables du CNJ

Dans le cadre de la Journée Africaine de la Jeunesse, le Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'emploi des Jeunes en collaboration avec le Conseil National de la Jeunesse (CNJ) a initié une journée de réflexion avec les jeunes de la capitale togolaise. Cette rencontre qui porte sur le thème : La jeunesse et la citoyenneté Démocratique a eu lieu à l'Agora Senghor de la Paroisse Universitaire Saint Jean de Dieu de Lomé.

Cette journée de réflexion a pour objectif de favoriser la cohésion sociale vue que la jeunesse constitue une importante ressource. Ainsi pour l'autonomisation de celle-ci, il faut une consolidation de la citoyenneté de celle-ci. Il faut donc en ce sens élaborer des programmes qui prennent en compte les problèmes des jeunes. « Cette journée de réflexion nous permet de sensibiliser les jeunes sur ce potentiel qu'ils ont en eux et sur le besoin de transformer ce potentiel en quelque chose de positif afin que le jeune puisse reprendre confiance en lui-même et en les institutions de la République » a expliqué la ministre du Développement à la Base, de la jeunesse Victoire Tomégah

Dogbé. Cette initiative très salubre ne va pas s'arrêter à Lomé bien que Lomé à elle seule réunie le tiers de la population juvénile togolaise par rapport au recensement dernier, rassure Thierry Lakougnon, Président du CNJ : « Cette activité devra être élargie pour prendre en compte la jeunesse de l'intérieur. Nous pensons que Lomé à elle seule regorge de près de trois cents seize mille jeunes, pratiquement le tiers de la population jeune sur l'ensemble du territoire national, mais il faut dire quand même que la jeunesse de l'intérieur mérite que ce programme puisse être développé à leur niveau ».

Il faut dire que plusieurs communications ont marqué cette journée parmi lesquelles : le rôle des associations dans l'éducation à la citoyenneté des jeunes, Rôle et responsabilité du jeune dans la consolidation de la démocratie et la promotion de la cohésion sociale. Beaucoup de jeunes de tous les horizons et de différentes couches sociales ont fait le déplacement pour cette journée de réflexion. ■

Magloire A.

Intervention militaire au Mali

Le Togo enverra un contingent au Nord Mali

En attendant l'annonce de l'Organisation des Nations Unies à New York les préparatifs sont très avancés pour une intervention militaire au Mali. Les résistances des uns et des autres sont en passe d'être surmontées finalement à faire place à une action résolue pour mettre fin à la crise malienne depuis.

Si le principe d'une intervention militaire était déjà acquis depuis belle lurette, les contours en faisaient défaut et le sommet de la CEDEAO du dimanche a dissipé les brumes. Désormais on en sait beaucoup plus sur le sujet. Près de 3300 soldats de plusieurs nationalités, la



Modibo Diarra en entretien avec Faure Gnassingbé

plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest iront pendant une année tenter de bouter hors du Nord Mali les fous d'Allah qui ont transformé ce pays de l'Afrique de l'Ouest en une Ecurie d'Augias.

Et cette fois encore notre pays, le Togo ne déroge pas à sa réputation de pompier de la

sous-région, en étant l'un des premiers à donner son accord pour l'envoi d'un contingent dont on ne connaît pas pour le moment l'effectif.

Dans un passé plus récent, il nous souvient que notre pays a joué un grand rôle dans la résolution de la crise ivoirienne aux côtés des soldats de la paix.

Des militaires togolais qui se sont d'ailleurs bien illustrés selon les rapports militaires.

La machine à remonter le temps permet d'ailleurs de constater que le Togo traîne une longue expérience dans ces genres d'intervention.

En attendant que l'aval onusien ne donne le "la" à cette entreprise militaire, il faut d'ores et déjà faire remarquer que cette opération ne sera pas simplement une ballade de santé, loin s'en faut.

L'intervention militaire en Afghanistan dans l'opération justice infinie après les attentats du 11 septembre a prouvé ô combien que le combat contre

ces illuminés réserve des surprises parfois inattendues.

L'opération pour qu'elle soit une réussite devra éviter deux écueils : la tactique du rouleau compresseur qui fait peu de cas des pertes civiles et surtout éviter que la victoire s'il elle devrait avoir lieu, ne soit pas à la Pyrrhus.

En tout état de cause, il faudrait faire en sorte que cette opération atteigne ses objectifs dans les délais impartis pour éviter le danger d'une guerre sans fin auquel ces terroristes et islamistes nous ont habitués sur les autres théâtres d'opération de cette envergure. ■

E. Dieudonné

Homologation des établissements hôteliers

Le Togo veut assainir le secteur



Christophe TCHAO, Ministre du Tourisme

Le ministère du Tourisme a lancé le 7 novembre dernier, le processus d'homologation des établissements hôteliers du Togo. Ce processus devra permettre d'assainir le milieu des hôtels et des restaurants. Deux établissements ont été sélectionnés pour ce lancement. La cérémonie de lancement a été présidée par le Ministre du tourisme Christophe Padoumèkou Tchao.

L'hôtel M'Rode de Lomé et le restaurant Beluga ont été sélectionnés pour abriter le lancement de ce processus qui a pour but essentiel de réorganiser et d'assainir le milieu de la restauration et de l'hôtellerie. A la fin de ce processus, on devra attribuer des Etoiles à ses établissements selon la qualité du service qu'ils offrent aux clients. Il devra aussi permettre de faire le ménage des établissements qui ne respectent pas les normes minimales de sécurité et service. « De nos jours il y a de l'improvisation. Il y en a qui transforme leur domicile en hôtel pour accueillir soient les vacanciers soient les touristes

sans aucune précaution. Si un incident arrivait là-bas c'est en ce moment que les gens vont se tourner vers l'Etat. C'est pour cette raison que l'Etat a décidé de pousser cette commission à faire son travail rapidement. Et cela permettra de mettre hors catégorie tous ceux qui font de l'improvisation afin que nous puissions véritablement reconnaître les vraies structures habilitées à jouer ce travail», rassure Christophe Tchao, Ministre du Tourisme. Les critères pris en compte sont entre autres : la qualité des équipements sur place, la qualité de l'accueil, le dimensionnement du matériel mis à la disposition des clients, l'architecture des bâtiments...

Il faut dire que la commission de vérification et de classement, chargée de cette homologation se compose de sapeurs pompiers, des ingénieurs bâtiment, des techniciens de cuisine. A long terme, cette homologation sera étendue à d'autres structures telles que les agences de voyage. ■

Magloire A.

CAN 2013/Début des préparatifs des Eperviers face au Maroc

Des retours en sélection qui rassurent

C'est ce mercredi que la sélection nationale du Togo débute sa préparation pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2013. Les Eperviers qui héritent de la Côte d'Ivoire, de la Tunisie et de l'Algérie après le tirage au sort se doivent d'étudier à nouveau l'état d'esprit des équipes de son groupe et de se préparer en conséquence pour ne pas se faire surprendre à la CAN en janvier prochain. C'est pour cette raison que les journées FIFA du mois de Novembre sont mises à profit et un match amical est le bienvenu. Il s'agit du match international amical contre le Maroc ce 14 novembre à Casablanca au Maroc. Le Togo voudrait mettre toutes les chances de son côté pour faire une bonne prestation à la CAN sud africaine du 19 janvier au 10 février et le Maroc qui se trouve dans le groupe A, en compagnie de l'Afrique du Sud, du Cap Vert et de l'Angola est un bon sparring partner pour le Togo.

Pour cette 29e édition de la fête du football continental, les Eperviers visent loin et veulent franchir le premier tour afin d'écrire une nouvelle page du Togo dans les annales de la CAN. Dans les rangs des joueurs, on compte sur une bonne préparation pour que l'objectif d'une qualification pour le second tour soit atteint malgré le niveau un peu élevé du groupe. Le staff technique est déjà à pied d'œuvre pour le renforcement de l'effectif des Eperviers afin de faire une bonne CAN en Afrique du Sud dans exactement deux (2) mois. Pour se faire



Eperviers

Didier Six qui veut garder son équipe type a rappelé l'essentiel des joueurs qui ont arraché face au Gabon le 14 octobre dernier. Le technicien français a renforcé sa liste avec cinq (5) joueurs qui n'ont plus joué avec les Eperviers depuis l'attentat de Cabinda. Il s'agit de Floyd et de Jonathan Ayité, de Thomas Dossévi et d'un néo Epervier en la personne du franco-togolais Gilles Sunu. Des retours qui rassurent plus d'un togolais.

Mais en dehors de la convocation de Gilles Sunu qui n'a jamais joué en sélection togolaise, plusieurs observateurs appellent Didier Six à courtiser d'autres joueurs d'origine togolaise à l'instar de Péniel Mlapa, Almon Saba, Mathieu Dossévi notamment. Le Togo joue son premier match contre la Côte d'Ivoire le 22 janvier à Rustenburg, ville dans laquelle est logée la poule D. Selon le sélectionneur Didier Six, le regroupement proprement dit va démarrer entre Noël et nouvelle avant le départ pour l'Afrique du Sud. On annonce également un stage au Centre Marcel Dersailly au Ghana. ■

BRHOOM Kwamé

RAPPORT DE L'ITIE-TOGO 2010

Constatations et recommandations : « Les rayons de la transparence ! »

Savez-vous que certaines agences publiques perçoivent des recettes des sociétés extractives, alors qu'elles n'ont pas été sollicitées dans le cadre de nos travaux?

Ouï! Et cela a rendu difficiles nos travaux!

Prochainement nous devons les associer!

Aussi 6 sociétés dont l'activité principale n'est pas l'extraction, ont été retenues...

Ce qui a surévalué leur contribution dans les recettes de ce secteur!

Là, il faudra conduire une étude de cadrage approfondie!

Et puis les sociétés ont fait des déclarations globales alors qu'à la douane, c'est par type de taxe!

Cela a aussi rendu difficiles nos travaux!

Une position claire doit donc être pensée pour des modalités de déclaration adéquates!

Rencontre - Société civile : « Maintenant la population va savoir »

ATELIER D'ÉCHANGE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE
Thème: RAPPORT ITIE-TOGO 2010

Voilà présenté sommairement notre rapport!

Vous avez maintenant la parole pour plus d'éclaircissements!

Pouvez-vous nous préciser les anomalies que vous avez constatées lors de vos travaux?

Il s'agit essentiellement de la somme de 990.000.000 de fcfa versée par Scantogo Mines sur un "fonds spécial d'électrification" à la BTCII

Alors que cette somme devrait être versée au Trésor public avant d'être décaissée pour l'électrification, si besoin en est!

Vous voyez comment le pays est géré!

Ça doit changer!

C'est pourquoi ils doivent rendre compte des recettes de l'Etat!

Vive l'engagement du Gouvernement pour la transparence !

Et puis nous n'avons pas pu retrouver les traces de paiements enregistrés manuellement! Et les contributions volontaires de la SNPT versées sur le Fonds spécial d'Electrification (1milliard)?!

Conclusion du rapport : « Le degré zéro de la transparence »

Nous avons pu quand même ajuster plusieurs écarts aussi bien au niveau des déclarations de ces sociétés qu'au niveau des déclarations de l'Etat!

Il est à noter qu'un nombre important d'écarts a été constaté entre les montants des paiements déclarés par les sociétés extractives et les montants des revenus perçus par les administrations!

Il faut avouer, cependant, que l'absence du détail et le défaut de déclaration ne nous ont pas permis d'analyser et d'ajuster plusieurs autres écarts!

De même, nos travaux ont été ralentis par le retard accusé dans la collecte des justificatifs!

Et puis, nos travaux ont été limités dans le temps!

Toutefois, l'écart global non ajusté au titre de l'exercice 2010, même s'il ne peut être considéré comme définitif, s'élève à 1 705 251 288 F cfa!

Défaillance dans le rôle des sociétés extractives : « s'impliquer dans le développement communautaire »

50
CITE MINIÈRE
AYAKOPE

USINE EXTRACTIVE

VOIE DEFONCÉE

CENTRE DE SANTE DELABRE
CMS

LE MARCHÉ DE LA VILLE ABANDONNE A SON TRISTE SORT

A SUIVRE



PROMO INTERNET

HELIM

L'INTERNET HAUT DÉBIT PAR TOGO TELECOM

Du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2012

FORFAIT INTERNET

à partir de

14 150*

pour 256Kb/s

F CFA
TTC/mois

INTERNET
ILLIMITÉ
24h/24



AUTRES FORFAITS HELIM FIXE*

- Débit 512 Kb/s à partir de 21 712 FCFA TTC/mois
- Débit 1Mb/s à partir de 41 400 FCFA TTC/mois
- Débit 2Mb/s à partir de 79 580 FCFA TTC/mois

* Selon votre engagement

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou appelez le 112.

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg